

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 40 (1969)
Heft: 10

Artikel: La croissance économique régionale
Autor: Schaller, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825146>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En 1969, Longines présenta à la Foire de Bâle, en grande première mondiale, un compteur électronique à quartz, le Télésprint, qui permet de mesurer les temps au centième de seconde de façon très précise, et de les afficher en chiffres lumineux. Ce compteur est doté d'un système électronique de rattrapante et peut être commandé à distance, tant pour la mise en marche que pour l'affichage des temps intermédiaires et du temps final. Il a d'emblé suscité un très vif intérêt dans les milieux sportifs.

L'utilisation du quartz comme résonateur très stable, assurant une grande précision de mesure, a d'ailleurs trouvé son application dans plusieurs instruments destinés au chronométrage sportif dont Longines est un spécialiste connu dans le monde entier, instruments qui permettent de mesurer au millième de seconde les performances des champions.

Le pas décisif vient d'être franchi par Longines, dont les techniciens ont maintenant mis au point une **montre-bracelet à quartz**, en trouvant une solution originale au problème posé par l'introduction d'un quartz et de circuits électroniques dans le boîtier exigu d'une montre-bracelet. Il s'agit de la montre Longines ultra-quartz dont la précision se mesure en secondes par année, haute précision mise ainsi à la portée du grand public. C'est l'aboutissement logique de l'évolution qui s'est produite en électronique horlogère, technique dont les spécialistes de Longines ont su rapidement et par eux-mêmes tirer un parti tout à fait remarquable.

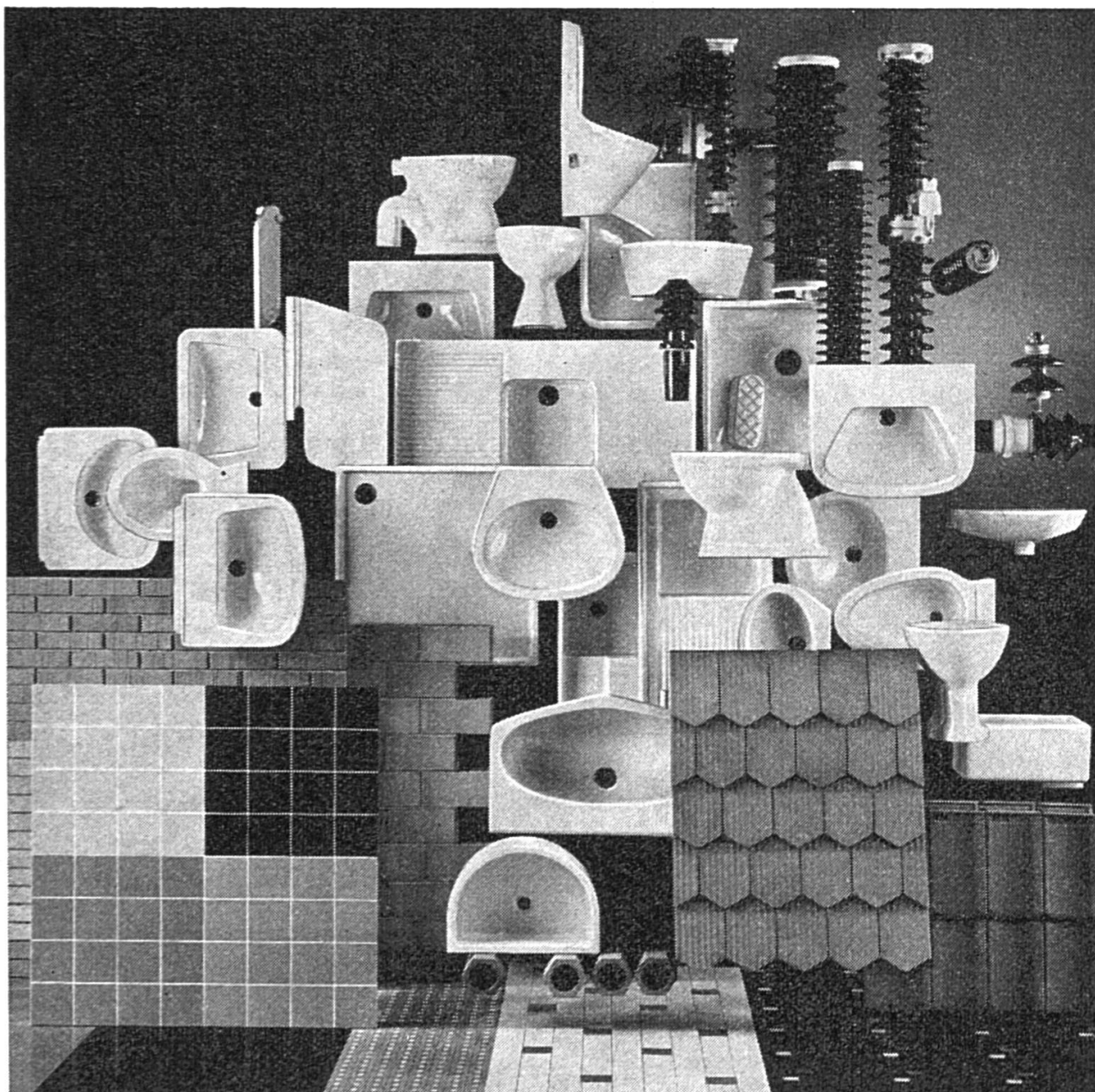
La croissance économique régionale

par François SCHALLER, professeur à l'Université de Lausanne ¹

Les esprits avisés s'accordent à reconnaître que la science économique n'est pas le champ de prédilection de la fantaisie. Il n'est pas certain, toutefois, qu'elle échappe entièrement à l'influence de la mode, voire de divers engouements. Aujourd'hui, le problème de la croissance économique régionale se manifeste partout et préoccupe particulièrement les responsables de la politique et de l'économie des Etats. Il a fait l'objet de nombreuses études approfondies. En ce qui concerne notre canton, vous connaissez tous l'ouvrage très fouillé, passionnant et étoffé de considérations originales, publié par mes distingués collègues de l'Université de Berne, MM. Stocker et Risch. Les structures de toutes les parties du canton y sont parfaitement décrites, les différents aspects de chacune d'elles sont analysés dans les moindres détails et font l'objet d'un examen minutieux.

Vous n'attendez certainement pas de moi que, durant le temps qui m'est accordé, je me permette d'ajouter quoi que ce soit à une étude aussi complète, dans laquelle le diagnostic de l'économie du Jura est présenté avec autant de compétence. Je ne peux non plus me résoudre à reprendre les problèmes qui ont déjà été analysés ; je consacrerai donc ces quelques minutes aux réflexions, très sommaires d'ailleurs et marginales, que peut inspirer à l'économiste généraliste la question de la croissance économique régionale, et plus particulièrement celle du Jura bernois.

¹ Conférence prononcée le 28 mai 1969 à Porrentruy, à l'assemblée cantonale de l'UCI.



Éléments de construction
de notre civilisation
en terre cuite
développés
sur le sol de Laufon
fabriqués
des mains de Laufon
Laufon
un centre de l'industrie céramique

Laufon

EXPOSITION

des plus beaux meubles actuels, que vous pouvez visiter chaque jour de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
 Mercredi de 8 h. à 12 h.
 Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h.
 ou quand il vous convient sur rendez-vous.

HADORN
INTERIEUR

Meubles, tapis, lampes, rideaux et bibelots pour appartements, bureaux, hôtels, restaurants, magasins, etc.

Meubles Hadorn 2740 Moutier Tél. 032 93 11 69

Metal dur
Machines d'Entreprise
ACIER
Matières plastiques
Atlas Copco

Résolvez vos problèmes avec ces dés

NOTZ

Notz & Co. S. A. 2501 Bienne Tél. 032 255 22

L'insuffisance ou l'excès de croissance économique sont des notions très relatives. On ne décèle de tels phénomènes que par comparaison avec d'autres provinces, cantons ou régions. Le développement de l'économie bernoise paraît bien avoir été inférieur, au cours de ces dernières années, à celui des régions les plus actives du pays. Il n'en aurait pas moins été considéré comme extraordinaire et vraiment fulgurant s'il s'était produit au cours de la période de l'entre-deux-guerres. La croissance, donc, n'a été lente que relativement. Cela suffit néanmoins pour inspirer quelque inquiétude à de nombreux intéressés soucieux de rattraper au plus vite, sinon le peloton de tête des cantons suisses les plus dynamiques, du moins ceux qui se situent légèrement au-dessus de la moyenne helvétique. Cette constatation concerne le Jura en particulier. Avant de se pencher sur les mesures qui s'imposent en telles circonstances pour insuffler plus de vitalité au développement économique, n'importe-t-il pas, d'abord, de mettre en évidence les causes d'une certaine lenteur dans le phénomène de croissance ? Cela d'autant plus que ces causes existent réellement, car le phénomène observé ne peut être le fruit du hasard.

Considérons, en tout pays, les régions économiquement les plus développées, celles qui ont connu le rythme de croissance le plus élevé. Généralement, aucune mesure concertée n'a été prise pour promouvoir semblable évolution. Aucun avantage particulier n'est concédé aux entrepreneurs qui se proposent de créer de nouvelles cellules de production en des zones où l'activité industrielle est déjà fiévreuse. Au contraire, on tente parfois de les en décourager au profit de régions moins attractives. On sait les efforts fournis à Paris, dans cet ordre d'idée, afin de décongestionner la métropole en faveur du peuplement industriel de certaines provinces situées dans ce que d'aucuns nomment le désert français. Semblables efforts sont rarement couronnés de succès, malgré le coût souvent très élevé de cette politique.

Si nous pouvons affirmer que la nature a horreur du vide, nous ne saurions en dire autant de l'économie. En effet, l'activité engendre un processus d'autoaccélération, alors que la faible densité des activités économiques non seulement rebute les initiatives nouvelles, mais parvient même à décourager parfois la faible production existante. Il en va de l'économie régionale comme de l'entreprise particulière : à notre époque, elle progresse et se développe ou s'affaiblit et périclité. Elle ne peut jamais demeurer au même niveau.

Encore la croissance n'est-elle pas uniforme. Il serait d'ailleurs assez surprenant qu'elle le fût. Nul ne songe à contester le développement économique du Jura, ni celui du canton dans son ensemble. Ce qui peut être sujet de préoccupation est le taux de croissance qui est plus lent qu'en d'autres régions du pays. Une telle disparité ne saurait être fortuite. Les mesures qui s'imposent ne peuvent être choisies qu'en fonction des causes du décalage signalé. Il vaut donc la peine d'examiner ces causes en détail.

L'histoire économique nous enseigne que toute croissance a toujours été dictée, en fait sinon en droit, par un noyau qui a joué le rôle de **pôle de croissance**. C'est autour de ce noyau que se sont agglomérées progressivement les cellules de production. Un tel pôle de développe-

ment a répandu autour de lui, par un mécanisme spontané, la croissance qui s'est propagée ensuite par cercles concentriques. La cité, centre de l'activité économique, apporte la prospérité dans la campagne environnante. Son influence s'étend indéfiniment tout en perdant de son intensité en fonction de la distance. Certes, l'onde de développement provoquée par le pôle a ses limites au point de contact avec une zone voisine dont la croissance est ordonnée d'un autre centre. Il existe peu d'exemples d'un développement industriel qui ne réponde à ce schéma.

Quiconque se penche sur une carte du Jura est d'emblée frappé par l'absence d'un tel pôle de développement. Les villes y sont nombreuses, prospères, attachantes, mais souvent limitées dans leur extension naturelle par la topographie des lieux. Aucune d'entre elles ne pouvait jouer le rôle de noyau d'entraînement pour l'ensemble du Jura bernois, à l'instar de Bienne pour le Seeland et de Berne pour le Mittelland. Ce n'est point là l'effet d'une évolution historique ou d'une volonté politique quelconque. La géographie de ce pays le veut ainsi, et jusqu'à présent, l'homme n'est point encore parvenu à rendre plaine ce qui est montagne, ni plateau ce qui est vallée.

Cette configuration d'un sol particulièrement tourmenté aurait fait obstacle à toute croissance harmonieuse de l'économie jurassienne si, par chance, un certain nombre de pôles de développement n'étaient apparus aux frontières du Jura bernois, et tous situés à l'extérieur. Ainsi, à défaut d'un noyau autonome et central, capable de communiquer à l'ensemble les impulsions de la croissance, le Jura s'est trouvé spontanément divisé par des zones d'influence économique différentes. Je pense à Laufen, très proche de Bâle ; à Moutier qu'un tunnel seul sépare de Bienne ; à l'Erguel partagée entre Bienne et La Chaux-de-Fonds comme La Neuveville l'est entre Bienne et Neuchâtel. Le développement économique du Jura, qu'on le veuille ou non, est en bonne partie lié à celui des grands centres qui l'entourent de toutes parts. C'est là une donnée du problème qu'aucun aménagement du territoire ne parviendra jamais à modifier fondamentalement.

L'absence d'un pôle de développement devait entraîner des conséquences diverses. Dans le Jura, j'ai toujours entendu des doléances au sujet des voies de communication et plus particulièrement des chemins de fer. Il est vrai que les horaires n'ont pas l'heur de satisfaire chacun. D'où proviennent les complications, si ce n'est précisément de cette absence d'un centre vers lequel convergent les routes et les lignes ? Il faut que les trains soient présents partout, quatre fois par jour au minimum, et assurent le trafic voyageurs non pas de la périphérie vers le centre et du centre vers la périphérie, mais dans tous les sens à la fois et au même moment. C'est évidemment beaucoup demander. De telles difficultés ne se rencontrent que rarement ailleurs, où le problème consiste à faire converger le trafic en un point, à certaines heures, et à permettre en d'autres le mouvement contraire. Il est vrai que le même service peut être assuré, chez nous, entre les différentes régions et les grands centres industriels périphériques, mais il est compliqué de prévoir en même temps des liaisons entre toutes les vallées, les plateaux et les cuvettes du pays. Il est aussi plus difficile d'atteindre un degré acceptable de rentabilité des transports, lorsque flux et reflux ne sont pas nettement établis, les déplacements s'opérant dans tous les sens.

Ces circonstances n'ont cependant pas empêché le Jura de sentir l'effet réjouissant du développement des centres industriels qui l'entourent. On ne peut parler du Jura sans évoquer l'horlogerie, ni l'industrie mécanique et celle des machines que l'horlogerie a su entraîner dans son sillage, même si le succès de notre mécanique de précision lui assura très tôt une large indépendance. D'ailleurs, la diversité des industries jurassiennes est bien connue, et l'importance des fabriques de tabacs, de textiles ou de chaussures de la région où nous nous trouvons aujourd'hui n'est ignorée de personne. Il n'empêche cependant que l'horlogerie et la mécanique occupent dans cette partie du canton une place prépondérante. Toute croissance ne pourra s'opérer en marge de ces deux industries clés, et de l'horlogerie en particulier. Quelles sont les exigences actuelles de leur développement ? Au sujet de l'horlogerie, soulignons quelques points qui nous paraissent particulièrement dignes d'intérêt.

Tout d'abord, nous devons le rappeler, les unités de production qui deviendront, dans un proche avenir, des centres capables de donner à l'ensemble de la branche horlogère une orientation nouvelle, en tout cas clairement définie, se trouvent à l'extérieur de nos frontières cantonales, ou à Bienne. C'est à Neuchâtel et à Granges que la politique d'Ebauches S. A. prend un sens déterminant pour l'industrie toute entière. C'est à Bienne que siège d'autre part la Fédération horlogère. La politique horlogère n'est donc pas arrêtée dans le Jura, ce qui ne signifie nullement, bien entendu, que cette politique soit défavorable à cette région. Le Jura-Sud n'est pas pour autant dépourvu de grandes manufactures dont l'importance est incontestable. Encore ne sont-elles grandes qu'à l'aulne suisse et non pas comparables aux principaux concurrents américains et japonais en particulier. Si les fabricants du produit terminé sont nombreux dans le sud du Jura, le nord est plus particulièrement orienté vers la production des parties détachées, d'où une certaine dépendance de fait à l'égard des établissements.

Ensuite, il sied de relever que les perspectives de l'industrie horlogère sont considérées en général comme excellentes. L'augmentation très sensible de la demande dans le monde, au cours de ces prochaines années, ne fait pas de doutes. Ce qui importe est de savoir si nous serons à même de saisir notre chance et de profiter pleinement de cet accroissement de la demande. Je touche ici le problème des structures, sur lequel je reviendrai brièvement, et celui de notre capacité d'accroissement de production qui s'apparente au premier, sans toutefois se confondre tout à fait. Quelle que soit la structure d'une industrie, on ne peut en augmenter beaucoup et régulièrement la production sans disposer des facteurs indispensables, qui seront toujours les hommes et les capitaux. Examinons d'abord le problème des hommes.

Le Jura bernois dispose-t-il encore d'une certaine réserve de main-d'œuvre, condition essentielle du développement régional ? J'ai toujours constaté qu'on donnait à cette question deux réponses différentes, apparemment contradictoires.

Les uns prétendent qu'il n'y a pratiquement plus de main-d'œuvre disponible, depuis que le phénomène de concentration dans l'agriculture a fortement réduit le réservoir de main-d'œuvre que constituait le secteur primaire. Tout nouvel appel aux travailleurs étrangers est exclu,

car l'inexistence d'un marché du travail compromet, ici comme ailleurs, les possibilités d'extension. Donc, le principal obstacle à la croissance de l'économie jurassienne serait l'insuffisance de main-d'œuvre.

Selon d'autres, la réalité serait très différente. Les statistiques révèlent en effet qu'un nombre appréciable de jeunes Jurassiens quittent nos localités et vont faire carrière dans d'autres régions du pays. On en déduit, hâtivement me semble-t-il, que le développement industriel du Jura est trop lent pour permettre l'intégration de toute la jeunesse. C'est probablement inexact. Dans le Jura, comme partout, on constate actuellement une mobilité beaucoup plus grande dans les jeunes classes d'âge. Au seuil de sa carrière, le jeune homme préfère souvent s'engager ailleurs plutôt que dans l'usine située à quelques pas de son domicile familial. Il n'y a là rien de très alarmant ni surtout de particulier au Jura. Il serait difficile de lutter contre cette évolution. Si, dans les régions les plus dynamiques de la Suisse, les départs, proportionnellement aussi nombreux que chez nous, sont largement compensés par les arrivées, tel n'est pas le cas dans le Jura, du moins pas dans une égale mesure. Le déficit est sensible.

Quelle explication convient-il de donner à ce phénomène ? L'attrait des grandes villes n'est pas l'unique raison. Il faut, d'abord, y ajouter le faible goodwill de l'industrie horlogère dans l'opinion publique suisse. Celle-ci a été traumatisée par l'image que les horlogers eux-mêmes ont souvent de leur industrie. On a trop longtemps insisté sur la gravité et la répétition des crises horlogères. On s'est longuement étendu sur le caractère particulier de cette fabrication, sur sa situation toujours précaire, sur les lourdes menaces qui pèsent sur elle et qui, seules, ont justifié la succession des statuts fédéraux pour la protection de l'industrie horlogère. Les crises de surproduction appartiennent au passé, mais on n'avait pas fini de les agiter comme un épouvantail, lorsqu'on a commencé d'évoquer partout la menace de la crise de structure. Comme si l'horlogerie était à présent la seule industrie du pays à devoir réformer ses structures ! On comprend néanmoins que la jeune génération, devant laquelle s'ouvre aujourd'hui un large éventail de débouchés professionnels, hésite à s'engager dans une industrie qui passe de crises de surproduction en crises de structures, et en faveur de laquelle un statut fédéral de protection — qui n'a d'ailleurs de cela plus que le nom — est toujours nécessaire. Il est certain que de nombreux milieux horlogers sont conscients de la nécessité qu'il y a de présenter cette activité sous un jour plus favorable, plus engageant et à coup sûr plus réaliste.

D'autre part, il est évident qu'un gros effort doit être accompli dans toutes les régions pour lutter avec succès contre l'attrait des grands centres industriels. On ne peut y parvenir que de deux manières. D'abord, en pratiquant une politique d'accueil, résolue et audacieuse, qui se traduit, en fait, par une politique permettant d'offrir des logements à des conditions intéressantes. On ne peut plus songer à déplacer un certain potentiel de main-d'œuvre dans une région sans y créer des possibilités d'habitat correspondant à la situation familiale des intéressés. Jusqu'à présent, des entreprises ou des groupements régionaux d'entreprises construisaient des immeubles locatifs et des maisons familiales pour leur personnel. Désormais, elles doivent procéder à ces investissements pour leur **futur** personnel. C'est beaucoup plus coûteux dans

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HOTEL A LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) (066) 7 56 63
COURCHAVON	HOTEL DES TROIS POISSONS Relais gastronomique	(M ^{me} Lehmann) (066) 6 14 78
COURGENAY	RESTAURANT LA DILIGENCE Sa cuisine française	(Jean Cœudevez) (066) 7 11 65
MOUTIER	HOTEL SUISSE Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) (032) 93 10 37
LA NEUVEVILLE	HOTEL J.-J. ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariage, salles pour banquets	(Jean Marty) (038) 7 94 55
PORRENTRUUY	HOTEL DU CHEVAL-BLANC Rénové, confort, salles	(C. Sigrist) (066) 6 11 41
PORRENTRUUY	HOTEL TERMINUS Hôtel de 80 lits, avec douches - bains - Lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(R. Rey) (066) 6 33 71
SAIGNELÉGIER	HOTEL BELLEVUE 3 salles pour noces et sociétés (constr. 1968) 40 chambres avec eau courante, douche, bains, radio et télévision	(Hugo Marini) (039) 4 56 20
SAINT-IMIER	HOTEL DES XIII CANTONS Relais gastronomique du Jura	(C. M. Zandonella) (039) 4 15 46
SAINT- URSANNE	HOTEL DU BŒUF	(V. Waser) et (F. Jacot) (066) 5 31 49
SAINT- URSANNE	HOTEL DE LA COURONNE (Chez Raoul) Relais gastronomique du Doubs	(Raoul aMarca) (066) 5 31 67
UNDERVELIER	HOTEL DES GALERIES DU PICHOUX	(M. Juillerat-Humair) (066) 3 77 77

1460

Loterie SEVA

1x120'000

2x 20'000

3x 10'000

10x 1'000

Tirage 30 oct.

l'immédiat, mais c'est très rentable à long terme. C'est sur une telle base qu'il sera possible de faire peser, dans la balance des choix de résidence, l'avantage matériel et financier très appréciable que représente souvent la petite ville par rapport à la grande agglomération.

Ensuite, il faut encore que la politique se traduise par des mesures globales sur le plan de la région tout entière, dont il faut savoir vendre l'image. Peut-être l'expression a-t-elle pour certains d'entre vous quelque chose de choquant. Elle traduit néanmoins fidèlement, à notre époque, une exigence de la croissance régionale. Semblable mission pourrait être accomplie par Pro Jura, me semble-t-il. Il ne suffit pas, du point de vue qui nous occupe ici, de répandre en Suisse, et même à l'étranger, les clichés du Jura touristique. La paix de ses pâturages — à défaut d'autre paix, hélas ! — de celle de ses montagnes, la tranquillité de ses vallées, le calme qui se dégage de ses paysages champêtres ou sylvestres sont une attraction touristique de premier ordre pour les gens fatigués par la turbulence de la vie et la nervosité due aux activités professionnelles. Je doute qu'une telle propagande, fort bien faite par Pro Jura et conforme à la réalité, soit de nature à exercer une attraction irrésistible sur les jeunes forces de travail. La jeunesse cherche à faire carrière dans des régions aux activités nombreuses et dynamiques et nous lui offrons la vision d'une maison de repos pour gens de ma génération. Il faut donc vendre une autre image du Jura, sans abandonner pour autant la première. Il faut la vendre ailleurs, pour persuader la jeunesse de Suisse que le Jura bernois est **aussi** un chantier qui offre de multiples et attrayantes possibilités de faire une carrière rapide, passionnante, lucrative, dans la plupart des directions tracées par la technique moderne. Faire du Jura une région attractive pour une main-d'œuvre jeune, qualifiée, pourquoi pas ? Ceux qui sourient, sceptiques devant une telle idée, font injure aux ressources des techniques modernes de publicité.

Une telle politique d'accueil doit également se pratiquer en profondeur. Partout, les créateurs d'entreprises, ceux qui ont donné à une région une véritable impulsion sur le plan économique, ne se sont pas toujours recrutés parmi les indigènes. Dans un office fédéral, on a beaucoup insisté, l'an dernier, sur l'importance des pionniers étrangers lors du premier développement industriel de notre pays. La Suisse, elle-même, a aussi fourni de grands capitaines d'industries aux autres pays. Chevrolet de Bonfol en est un exemple. Encore faut-il que celui venu de l'extérieur soit accueilli avec reconnaissance, s'il a le génie de l'entreprise et les possibilités d'insuffler à la région une vitalité économique nouvelle. Quelles que soient son origine, sa langue, sa culture, sa confession, il doit obtenir toute facilité pour réaliser ses projets. Je fais allusion ici plutôt aux attitudes à l'égard de celui venu d'ailleurs qu'aux avantages matériels qui parfois facilitent l'implantation éphémère d'entreprises qui se révèlent par la suite économiquement non viables dans des conditions normales. Le comportement psychologique des pouvoirs publics et de la population toute entière envers le créateur d'entreprises est un facteur important, dont il ne faut pas minimiser le rôle dans la politique de croissance.

Le capital, autre facteur de production indispensable, fait preuve d'une très grande mobilité. Il se déplace d'une extrémité à l'autre d'un même pays par simples coups de téléphone et l'on sait que les frontières

nationales ne sont même plus, pour lui, un grand obstacle, malgré toutes les barrières qu'on voudrait lui opposer. Le Jura bernois dispose-t-il des capitaux indispensables à une croissance économique rapide ? Ainsi formulée, la question est en vérité mal posée. Elle doit être nuancée. La parfaite unicité du marché des capitaux, en Suisse, fait que l'insuffisance ou la surabondance de capitaux ne peut être que globale, et jamais régionale. Il n'est nul projet d'investissement de haute rentabilité garantie qui ne puisse trouver les capitaux nécessaires, et cela est vrai dans le Jura comme ailleurs. Encore faut-il être à même de mobiliser ces capitaux sur leurs marchés, selon les méthodes habituelles et classiques. C'est là, je crois, que se situe l'une des infériorités de l'industrie jurassienne. Il s'agit d'un handicap propre aux structures des industries dans un pays de moyenne montagne. Le développement historique d'un pays formé de vallées, de plateaux et de montagnes provoque la création et la multiplication de cellules de production indépendantes, petites et moyennes, dont le caractère familial a été jusqu'à présent la règle générale.

Dire que le caractère familial d'une entreprise nuit toujours à son développement serait affirmer une contrevérité immédiatement démentie par de nombreux et très brillants exemples. Il n'empêche que dans la majorité des cas, l'évolution des techniques et des marchés s'oppose à la croissance régulière, harmonieuse et lentement progressive d'une telle entreprise. Celle-ci se heurte souvent à des seuils, appelés précisément « seuils de croissance », qui exigent brusquement des capitaux d'une importance disproportionnée aux possibilités financières de la famille. La concentration des actions dans les mains d'une seule famille exclut le recours au marché des capitaux. Les fonds propres ne pouvant progresser que lentement, il est difficile et souvent impossible d'émettre des emprunts obligataires à des conditions réellement avantageuses. Bref, les entreprises ayant conservé la structure familiale sont coupées de l'approvisionnement naturel sur le marché des capitaux. Sans nul doute, ce facteur, déjà souvent dénoncé, nuit à la croissance d'une région. Que l'on songe, par exemple, à l'importance que revêt pour le Jura l'industrie horlogère et celle des machines. Combien de firmes jurassiennes ont-elles des actions faisant l'objet d'un large marché à la bourse des valeurs ? Tel n'est certes pas le cas des autres industries nationales d'exportation. On peut attendre de l'inévitable réforme des structures, actuellement en cours au sein des industries jurassiennes, et qui se poursuivra certainement à un rythme accéléré durant ces prochaines années, qu'elle dote nos cellules de production d'une taille suffisante pour leur permettre enfin de faire appel normalement au marché des capitaux. Le caractère familial disparaîtra progressivement. Une large répartition de la propriété d'une entreprise confère à son administration plus de liberté dans le choix de cadres particulièrement qualifiés et dans l'application d'une politique plus audacieuse. Or, le marché des capitaux est plus sensible qu'on ne le croit souvent à la qualité de ce que Galbraith nomme la technostucture. Le cours d'une action est autant influencé par ce facteur que par la valeur intrinsèque de l'entreprise.

Avant de terminer, permettez-moi de soulever encore un point, au risque de paraître à vos yeux dangereusement hérétique. Je sais toute l'importance qu'on attache aujourd'hui au développement économique régional et aux plans d'aménagement du territoire, lorsqu'ils ont pour

objet principal d'assurer la croissance. Je ne suis pas sans connaître les efforts accomplis partout en ce sens, les sacrifices consentis, les études entreprises, les capitaux dépensés. Oserais-je l'avouer ici ? Certaines de ces ambitions me donnent le vertige. Je suis convaincu que la croissance économique ne doit pas être recherchée sans considération de son coût. Le réalisme, les lois économiques naturelles, le bon sens en un mot ne doivent pas être délibérément sacrifiés à la recherche d'une croissance à tout prix, car cette croissance même ne sera finalement obtenue que si elle se justifie sur le plan d'une parfaite rationalité économique. Le reste n'est que chimère. Dans l'étude déjà citée, à laquelle se sont livrés mes savants collègues Stocker et Risch, ce que j'ai le plus admiré est l'extrême prudence de leurs conclusions générales. Ils nous mettent en garde contre l'attente de miracles, toujours très rares en économie. Ils insistent sur le fait que de petites choses, tel un climat psychologique ou telle mesure administrative, peuvent à la longue exercer de plus grands effets que d'importants sacrifices financiers qui risquent bien, en fin de compte, de demeurer de véritables et coûteux sacrifices.

On ne peut méconnaître longtemps les lois naturelles du développement économique. Peut-être avons-nous trop coutume de penser aujourd'hui — pas seulement en Suisse — que tout part de l'infrastructure et qu'il faut commencer par l'édifier et la renforcer, le reste, c'est-à-dire l'implantation d'industries saines et dynamiques, nous étant donné de surcroît. Une telle succession des faits me paraît manquer de réalisme. Les exemples ne font d'ailleurs pas défaut, dans tous les pays d'Europe. Ils confirment qu'une telle politique se traduit le plus souvent par un gaspillage invraisemblables de forces et de moyens. A l'autre extrême, on peut être non moins certain que si l'infrastructure d'une région ou d'un pays est négligée au cours de la période d'expansion économique, cette croissance même est rapidement compromise et le développement est prématurément stoppé, faute de bases solides. Il me paraît donc évident que les investissements d'infrastructure doivent être consentis **au cours** de l'expansion, ni avant, ni trop tard. Ils accompagnent, appuient et facilitent la croissance, entretiennent son rythme et sont en définitive financés par elle. A mon avis, les travaux d'infrastructure représentent le complément indispensable de la croissance ; ils sont la condition de sa prolongation, de sa durée, et non pas du tout la cause de son apparition.

Comment, d'ailleurs, pourrait-il en être autrement ? Avec quoi une région ou un canton à croissance économique limitée pourrait-elle ou pourrait-il financer des investissements d'infrastructure disproportionnés avec les faibles revenus d'une faible croissance ? Aussitôt que l'on dissocie, dans le temps, la période de croissance et celle du développement de l'infrastructure, on se heurte immédiatement à des contradictions insolubles sur le plan des finances publiques. Supposons un instant que l'on commence par l'application d'un programme ambitieux de construction d'infrastructure, avec l'espoir — car ce n'est là qu'un espoir — de provoquer immédiatement après la croissance rapide de l'économie. En période de plein emploi, telle celle que nous vivons depuis un quart de siècle, une telle entreprise ne peut être financée que par l'impôt. Une forte augmentation des recettes fiscales ne pourra être obtenue que par l'imposition très forte des bénéficiaires et des gros revenus ; pour des raisons politiques, il sera difficile et même pratiquement impossible d'obtenir davantage des

revenus faibles ou moyens, ou de ceux de la classe paysanne. Or, l'imposition beaucoup plus forte des gros revenus ou des bénéficiaires des sociétés décourage inévitablement la création d'entreprises nouvelles et incite les firmes existantes à émigrer dans des régions au climat fiscal plus tempéré. La contradiction entre les moyens utilisés et le but recherché apparaît ainsi évidente. Elle est inévitable pour quiconque veut la croissance à tout prix et la considère comme une fin en soi, indépendamment de ses coûts. Si le canton d'Argovie n'impose, pour les sociétés, que les bénéficiaires distribués et favorise ainsi grandement la croissance, soyez assurés qu'une telle politique fiscale n'est possible qu'après le déclenchement du processus d'expansion accélérée. Elle n'est pratiquée que dans le but de perpétuer l'expansion et non pas de lui donner naissance. Il ne sera jamais possible à un canton de se montrer si large aussi longtemps que le dynamisme de son économie ne se sera pas **d'abord** manifesté.

Je ne crois pas que ces quelques développements soient aussi pessimistes qu'ils pourraient paraître à première vue. Ils se veulent simplement réalistes. Je ne vois aucune raison qui s'opposerait au développement économique du Jura aussi rapide que celui des pôles d'entraînement situés à sa périphérie. Il s'agit peut-être davantage d'une question de réactions psychologiques que d'investissements d'infrastructure extravagants ou ruineux que nous ne pourrions d'ailleurs pas supporter. Attirer chez nous des cadres et de la main-d'œuvre qualifiés est affaire de propagande bien conçue. Le reste n'est souvent qu'attitudes et conditionnement de l'accueil. Les investissements d'infrastructure, alors raisonnablement proportionnés à la croissance et consentis sans retard sur l'expansion, contribueront à maintenir le Jura dans la prospérité économique et la hausse des revenus qu'il connaît depuis la fin de la guerre.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Horaire des chemins de fer. — Nous prions nos membres, communes, sociétés, entreprises, ainsi que nos membres individuels de nous faire part jusqu'au 10 novembre 1969 de leurs observations concernant l'horaire des chemins de fer.

ADIJ, case postale 262, 2800 Delémont 1.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81 ou 2 15 83
1^{er} vice-président : Willy Sunier, 2608 Courtelary, tél. (039) 4 92 06 ou 4 91 04
2^e vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20/91 29 79
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 6 23 72 ou 6 17 62
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 2 17 51
Administration du bulletin : pl. de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25-20 86
Bulletin : 25-102 13
Abonnement annuel : Fr. 10.— ; le numéro : Fr. 1.20